D'ENGAGEMENT

à la certification PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur

PEFC/10-21-19

Promouvoir la gestion durable de la forêt

IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE

	☐ Nouve	lle adhésion	☑ Renouvellement N° de participant : 10-21/
Je, soussigné(e) * :	□ м.	✓ Mme	Agissant en tant que * :
Nom: ARNAUD			☐ Propriétaire
Prénom : Estelle			☐ Indivision
Adresse : .644, route d	u Canal		☑ Représentant légal de la personne morale :
East agreed on the second			Raison sociale : MAIRIE DE PUY SAINT ANDRE
Code Postal :			
Ville : PUY SAINT AN	IDRE		Adresse : 644 ROUTE DU CANAL
Téléphone :4.92.20.2			LE CHEF LIEU
Mobile :			Code Postal: 05100
Courriel : mairie@puy	saintandre.fr		ville : PUY SAINT ANDRE
		GESTION D	DE LA FORÊT *
☐ Réalisée en direct pa	ar le propriétaire		
☑ Confiée à un tiers :	Nom Prénom : OFF	ICE NATIONALE DES	FORETS Téléphone : 06.23.58.03.10
	Raison Sociale :		Courriel : julien.michelas @ onf.fr

ENGAGEMENTS*

- ✓ Je m'engage POUR 5 ANS POUR L'ENSEMBLE DE MES FORÊTS situées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur à :
 - Respecter les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1: 2016 et PEFC/FR ST 1003-3: 2016; documents disponibles sur le site https://pefc-paca.org).
 - Accepter les visites de contrôle en forêt par PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'autorise à titre confidentiel à consulter tous les documents, que je conserve à minima pendant 5 ans, permettant de justifier le respect des règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1: 2016 et PEFC/FR ST 1003-3: 2016) en vigueur. Par exemple: titres de propriété, parcellaire cadastral, DGD, zonages environnementaux...
 - Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence les règles de la gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016 et PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé pourront être modifiées. Une fois informé de ces éventuels changements, j'aurai le choix de poursuivre mon engagement, ou de résilier mon adhésion par courrier adressé à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur.
 - Mettre en place les actions correctives qui me seront demandées par PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur en cas de pratiques forestières non conformes sous peine d'exclusion du système de certification PEFC.
 - Accepter que ma participation au système PEFC soit rendue publique.
 - En cas de modification de ma surface (achat/vente, donation, ...) informer PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur dans un délai de 6 mois et fournir les justificatifs nécessaires. Informer le nouveau propriétaire de ma certification PEFC et l'inviter à prendre contact avec PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Tous les 5 ans, PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur me demandera de prolonger mon engagement en m'acquittant de la contribution financière et en mettant à jour les informations me concernant via un bulletin de renouvellement. Je pourrai me désengager à tout moment par simple lettre. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué et je ne pourrai me réengager à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur avant un délai fixé par ce dernier.

Je reconnais avoir pris connaissance de la Politique d'utilisation des données personnelles de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur, mise à ma disposition sur le site https://pefc-paca.org et l'accepter sans réserve.



*cochez la ou les cases correspondantes

111111111111

INFURIVIATIONS RELATIVES A IVIA FUREI

PEPARTEMENT AR Prefected Mune	SURFACE (ha)	N° du document de gestion concerné
HZLES241945 8-2024 9 UY SAINT ANDRE	339.61	DOSSIER AMENAGEMENT 2010 2029
Publié le 14/02/2024		
SURFACE TOTALE DE LA FOR	ÊT 339.61	

√ J'atteste par la présente que les parcelles désignées ci-dessus sont bien des parcelles forestières.

JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À FOURNIR *

\checkmark	Quelle que soit ma surface forestière, je fournis *:
	✓ le relevé de propriété complet (matrice cadastrale)
	Ma forêt est d'une superficie supérieure à 10 hectares d'un seul tenant : je dispose d'un ou plusieurs documents de gestion durable (DGD) et je fournis les éléments suivants * :
	En cas de personne morale (GF, usufruit, nue-propriété, collectivité, etc.) ou d'indivision, je fournis un document attestant de ma capacité à demander l'engagement dans la certification PEFC (mandat, pouvoir, délibération du conseil municipal,)
✓	S'il me manque un document, j'autorise PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur à solliciter les services administratifs concernés dans le but d'obtenir une copie

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR 5 ANNÉES *

Ma forêt est d'une superficie inférieure ou égale à 10	SEUIL	SURFACE	
hectares: Montant de la contribution = 75 €	FRAIS DOSSIER ou moins de 10HA		
Ma forêt est d'une superficie supérieure à 10	Surface productive uniquement		
hectares:	SEUIL 1- 00HA A 100HA	100	
Montant de la contribution = 75 € de frais de dossier + la contribution à l'hectare par seuil	SEUIL 2- 100HA A 500HA	55	
i la contribution a mectare par seuir	SEUIL 3- PLUS DE 500	C	
Je décompose ma surface selon l'exemple ci-dessous :	Surface non productive	uniqueme	
Exemple pour 192 ha : je rentre 100 ha dans le seuil 1	SEUIL 1- 00HA A 100HA	100	
puis 92 ha dans le seuil 2	SEUIL 2 -100HA A 500HA	85	
Un table on de calcul automaticus aut à mater	SEUIL 3 -PLUS DE 500	C	
disposition sur demande.	or de calcul automatique est à votre en sur demande. TOTAUX 3	340	
☐ La surface totale de ma forêt est supérieure à 500 hectares	;,		

SEUIL	SURFACE	TARIF/Ha	MONTANT
FRAIS DOSSIER ou moins	75,00€	75,00€	
Surface productive uniq	uement		
SEUIL 1- 00HA A 100HA	100,00	1,80 €	180,00€
SEUIL 2- 100HA A 500HA	55,00	1,60 €	88,00€
SEUIL 3- PLUS DE 500	0,00	1,25 €	0,00€
Surface non productive	uniquement (8	i <mark>justifier a</mark> vec <mark>votre</mark>	extrait de DGD)
SEUIL 1- 00HA A 100HA	100,00	0,45 €	45,00€
SEUIL 2 -100HA A 500HA	85,00	0,40 €	34,00€
SEUIL 3 -PLUS DE 500	0,00	0,31€	0,00€
TOTAUX	340,00		422,00€

Je reconnais par la présente qu'en cas de fausse déclaration volontaire, je m'expose à ce que PEFC France engage des poursuites auprès des tribunaux compétents. Fait à : PUY SAINT ANDRE

Signature:



Document à retourner complété et signé à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur :